



## Association du Lac Long Pond

[associationlaclongpond@gmail.com](mailto:associationlaclongpond@gmail.com)

<http://laclongpond.org>

### PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

TENUE AU CENTRE ST-PATRICK, LE 27 MAI 2023

Immédiatement après la présentation de l'inventaire des plantes aquatiques du lac Long tenue à 10h30.

### PRÉSENTATION DE L'INVENTAIRE DES PLANTES AQUATIQUES DU LAC LONG (10:30 – 11:15)

Conférence d'Alicia Perreault, géographe, qui est chargée de projets au Regroupement des Associations Pour la Protection de l'Environnement et des Lacs (RAPPEL).

La présentation a pour objectif de faire état des résultats de l'étude et l'observation des plantes aquatiques présentes dans le lac Long Pond, effectuée au courant de l'année 2022 par le RAPPEL. Alicia a d'abord parlé des plantes aquatiques en général, leur type ainsi que leur rôle dans le lac pour absorber le phosphore. Elle a par la suite détaillé leur méthodologie de travail pour bien cerner les herbiers, la densité ainsi que la composition (espèces présentes et dominantes).

Dans notre lac, considéré comme mésotrophe, 145 herbiers ont été identifiés abritant 27 espèces différentes. Les 3 principales herbes présentes sont le potamot à longs pédoncules (98 herbiers) ; le potamot de Robbins (85 herbiers) ; et le potamot à grandes feuilles (81 herbiers). Aucune plante aquatique exotique envahissante n'a été détectée, ce qui est une excellente nouvelle. Cependant, la présence de roseaux communs a été identifiée aux extrémités du lac.

Le RAPPEL recommande de reprendre l'exercice dans 5 ans mais en observant les changements entre temps de façon à intervenir rapidement en cas de changement abrupt ou important surtout au niveau des groupes de roseaux communs.

Plusieurs questions ont été posées concernant le roseau et les moyens de le contrôler, les algues bleues et comment réagir ainsi que la réduction possible des plantes envahissantes. Des exemples de plantes ressemblant au myriophylle à épis et présentes dans le lac ont circulé pour permettre aux résidants de les différencier et de réduire leur inquiétude. Le site du RAPPEL constitue une source intéressante et importante d'information sur ces plantes et on nous suggère d'y référer pour compléter.

Le rapport du RAPPEL et la présentation qui en résume l'essentiel seront transmis aux membres par courriel.

### ORDRE DU JOUR de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023 (11:15 à 12:15)

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de mai 2022
4. Mot de la présidente
5. Rapport des activités 2022
6. Projets 2023
7. États financiers 2022 et budget 2023
8. Élections
9. Varia
10. Clôture de l'assemblée

## **ASSEMBLÉE GENERALE ANNUELLE 2023**

### **1) Ouverture de l'assemblée à 11:15**

Constatation du quorum – 29 membres sont présents (incluant les membres du conseil).

Elaine Thivierge, présidente de l'Association, présente les membres actuels du Conseil :

- Jacques Belhumeur – chemin de la Mine et impasse Jean Guertin
- Hélène Dagesse et Pierre Chaperon – chemin Jack-Galvin
- Mary-Ann Cleary – chemin Andrew-Galvin et chemin des Orfèvres
- Christine Duchaine – chemin Simard
- Johanne Goulet (secrétaire) – chemin Fontaine
- Pierre Myrand (trésorier) – chemin du Lac Nick et impasse Jolicoeur
- Ann-Geneviève Perrier – Chemin Kates

### **2) Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Aucun point n'est ajouté.

Sur proposition de Jacques Belhumeur, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### **3) Adoption du procès-verbal de l'AGA de mai 2022**

Le document avait été transmis aux membres dans les jours précédents l'assemblée. La présidente demande s'il y a des commentaires ou corrections. Aucune modification n'est demandée.

Sur proposition de Marjory Leon, le procès-verbal de l'AGA de mai 2022 est approuvé à l'unanimité.

### **4) Mot de la présidente**

Elaine rappelle la mission de notre Association et clarifie certains éléments.

### **5) Rapport détaillé des activités 2022**

#### **INVENTAIRE DES PLANTES AQUATIQUES**

Le mandat du RAPPEL a été géré par Jacques et a permis la production d'une intéressante banque d'informations pour la gestion future du lac.

#### **LE MYRIOPHYLLE À ÉPIS**

Elaine mentionne certaines activités de sensibilisation notamment au niveau de l'affichage.

#### **LE GUIDE DES RÉSIDENTS**

Il est sur le site web de l'Association et est disponible en version française et anglaise. Un participant souligne la qualité du guide.

#### **LA QUALITÉ DE L'EAU**

Elaine mentionne qu'il est important de continuer à documenter la présence d'algues bleues. Donc, communiquer par courriel toute présence en transmettant le lieu et les photos des algues, à l'adresse de l'Association.

La MRC a également offert un programme d'identification de la présence de la moule zébrée dans les lacs de la région, l'été dernier. Nous y avons participé et aucune présence n'a été détectée dans notre lac. Le programme sera repris cette année et nous y participerons de nouveau.

Au niveau de la température, de la transparence et de la qualité de l'eau, Ann-Geneviève et Jacques présentent les résultats des prises d'eau à différents endroits sur le lac. Nous mesurons la température, le niveau de phosphore et la transparence. Le seul élément préoccupant est le niveau de phosphore qui augmente dû aux ruisseaux qui se déversent dans le lac. Ce qui confirme l'importance de consolider les berges, revitaliser et planter pour retenir ces eaux, en plus d'éviter d'étendre tout engrais, herbicides et autres substances qui, par les eaux de ruissellement, viennent contaminer le lac.

## 6) Projets 2023

### REVITALISATION DE LA RIVE

Ces informations concernant le niveau de phosphore expliquent l'effort de l'Association pour privilégier les projets de revitalisation au lieu de plantations individuelles. Les projets sont subventionnés à 50% du coût et visent à consolider les berges du lac. Le site du RAPPEL peut aider à planifier de tels projets et les plantes les plus propices à sélectionner. Les projets doivent être soumis à l'Association avant leur réalisation.

Christine mentionne qu'il est important que chacun agisse pour réduire l'apport d'eau des terrains vers le lac, pour réduire justement l'augmentation des sédiments au lac.

### LE PHRAGMITE

Jacques mentionne qu'on peut couper les têtes des plants et les brûler car aucun site ni aucun endroit ne reçoit ces résidus verts. D'autres mentionnent avoir réduit la densité des plants avec l'usage de bâches noires pour réduire la lumière. Elaine mentionne que la municipalité organisera une conférence sur ce sujet sous peu.

### LA TEMPÉRATURE DE L'EAU ET LES TESTS

Les prises d'eau pour fins d'analyse seront maintenues pour 2023. De plus, cette année, on ajoutera la présence de coliformes fécaux dans les tests effectués.

Elaine ajoute que la municipalité a adopté une nouvelle réglementation beaucoup plus sévère pour identifier les installations septiques polluantes sur une période de 5 ans. La réglementation permet maintenant d'obliger les résidents à changer leur système septique si celui-ci pollue.

### LE MYRIOPHYLLE À ÉPIS ET LES CYANOBACTÉRIES

Les interventions et la sensibilisation se poursuivront.

Elaine rappelle l'existence du dépliant ainsi que de la station de lavage. Elle mentionne aussi la nouvelle réglementation municipale concernant l'obligation de lavage des embarcations, la surveillance aléatoire et l'émission de contravention, le cas échéant. Un reçu sera émis à la station de lavage après chaque lavage comme preuve et il sera important de le garder car la contravention sera de 100\$ pour la première fois et 250\$ lors de récidive.

Pour les résidents, il faut identifier nos embarcations avec les étiquettes de l'Association. Pour en obtenir, communiquer avec vos représentants ou avec l'Association.

### LE SITE WEB DE L'ASSOCIATION

Hélène mentionne les démarches entreprises jusqu'à présent pour s'adjointre une firme qui nous aidera à renouveler notre site, travail qui sera réalisé au cours des prochains mois.

## **7) États financiers 2022 et budget 2023**

Pierre présente les faits saillants des éléments financiers pour les douze mois terminés le 31 décembre 2022. De plus, il mentionne que les résidents de 119 propriétés ont payé une cotisation sur un potentiel d'environ 190 résidences. Le résultat final est de 423 \$ en surplus. Au niveau du bilan, une encaisse de près de 26 000\$ est cumulée, ce qui nous permettra de bien intervenir pour des suivis effectués au rapport du RAPPEL.

Pour 2023, le budget se base sur 120 membres payants ainsi que des contributions municipales de 3 100\$. Au niveau des dépenses, on prévoit 7 620\$, ce qui nous permettra d'équilibrer le budget. Les principales dépenses sont pour la refonte du site Web, le programme de revitalisation des berges et l'intervention pour réduire le phragmite.

## **8) Élections**

Tous les membres en poste au conseil d'administration acceptent d'y demeurer. Elaine demande si d'autres personnes souhaitent se proposer pour se joindre au conseil d'administration de l'Association. Comme aucune autre personne se propose, tous les membres sont reconduits.

Cependant, on recherche une personne du chemin Kates qui pourrait prendre la relève d'Ann-Geneviève au courant de l'année.

## **9) Clôture de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 12:15.